

RCS : NANCY Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00739 Numéro SIREN : 852 660 323 Nom ou dénomination : A'CORPS & BEAUTE
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/12/2023 sous le numéro de dépôt 10968

2033A - Bilan simplifié

CERTIFIÉ CONFORME

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2023

Document obligatoire (article 302 septies
A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU A'corps & beauté				Néant ☐	
Adresse de l'entreprise 83 rue des 4 Eglises 54000 NANCY					
Numéro SIRET* 8 5 2 6 6 0 3 2 3 0 0 0 1 9					
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12				Durée de l'exercice précédent* 12	
				Exercice N clos le 31/12/2022	
ACTIF				Brut	
				Amortissements-Provisions	
				Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations	Fonds commercial*	010		012
	incorporelles	Autres*	014	900	016
	Immobilisations corporelles*		028	64 955	030
	Immobilisations financières* (1)		040	935	042
	Total I (5)		044	66 790	048
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	44 191	052
		Marchandises *	060		062
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066
		Créances (2)	068	1 244	070
		Clients et comptes rattachés*			
		Autres* (3)	072	35 646	074
		Valeurs mobilières de placement	080		082
		Disponibilités	084	42 041	086
		Charges constatées d'avance *	092	2 206	094
	Total II	096	125 330	098	
	Total général (I + II)	110	192 121	112	
PASSIF				Exercice N	
				NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	1 000	
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126	100	
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131		9 309	
	Report à nouveau		134		
	Résultat de l'exercice		136	(5 651)	
	Subventions d'investissement		137		
	Provisions réglementées		140		
		Total I	142	4 758	
	Provisions pour risques et charges		154	6 000	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	33 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	54 118	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)	169	43 149	172	76 567
	Produits constatés d'avance		174		
		Total III	176	163 686	
	Total général (I + II + III)	180	174 444		
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

2033B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **SASU A'corps & beauté** Néant ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE Exercice N clos le **31/12/2022**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210	8 500	
			dont export					
			et livraisons					
	Production vendue		biens	215		214		
			services*	217		218	179 227	
			intracommunautaires					
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222			
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224			
	Subventions d'exploitation reçues				226	20 609		
	Autres produits				230	2 446		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	210 783		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stocks (marchandises)*				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	62 308		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	(11 123)		
	Autres charges externes* :				242	83 195		
			(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					
	Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle CFE et CVAR*)	243	1 892		
	Rémunérations du personnel*				250	56 409		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	3 692		
	Dotations aux amortissements*				254	9 213		
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges			(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger)	259			
			(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	208 092		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	2 691
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers				(III)	280	13	
	Produits exceptionnels				(IV)	290	76	
	Charges financières				(V)	294	974	
	Charges exceptionnelles			(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies I))	347	348	7 982	
	Impôts sur les bénéfices*				(VII)	306	(524)	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	(5 651)
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2							312
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.net)				324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des créances sur associés	247		Parts de valeurs acquises sur OPC	248	330	960	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et loyer d'option			(Part des loyers dispensés de réintégration (art 239 septies D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritimes				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44, septies)	986		ZFU (44, octies A)	987		342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		JEI (44, septies A)	989				
ZRD (44, septies)	127		ZRR (44, quinquies)	138				
Bassins d'emploi à redynamiser (art 44, septies)	991		Investissements outre-mer	344				
ZFANG (44, quinquies)	345		Zone de développement prioritaire (44, septies)	993				
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art 44, septies)	992							
Déductions	Dont divers							
	Créance due au report en arrière du déficit	346		Dont déduction exceptionnelle (art 39, septies C)	647		350	
	Déduction exceptionnelle (art 39, septies)	655		Dont déduction exceptionnelle (art 39, septies D)	648		524	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39, septies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39, septies F)	990			
	Dont déduction exceptionnelle (art 39, septies B)	645		Dont déduction exceptionnelle (art 39, septies G)	649			
			Déductions exceptionnelles simulées de conduites (art 39, septies E)	641				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							352	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356			
	Déficits antérieurs reportables : 5 781 dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							370	372

2033G - Filiales et participations

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2023

Formulaire obligatoire
(art. 39 de l'ann. III du C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒

N° de dépôt:

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 85266032300019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A'corps & beauté

ADRESSE (voie) 83 rue des 4 Eglises

CODE POSTAL 54000

VILLE NANCY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

2033F - Composition du capital social

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)
N° de dépôt(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1 (1)
1Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET

8 5 2 6 6 0 3 2 3 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A'corps & beauté

ADRESSE (voie) 83 rue des 4 Eglises

CODE POSTAL 54000

VILLE NANCY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique DJELLAL Prénom(s) Linda
 Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 1 000
 Naissance : Date 24/07/1989 N° Département 54 Commune NANCY Pays
 Adresse : N° 51 Voie rue Emile Gallé
 Code Postal 54420 Commune SAULXURES LES NANCY Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté
chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

Cagid Group

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Publicité d'avances	2 077		
Redevances Sacem d'avances	129		
Total	2 206		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 163 687 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	33 000			33 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 119	54 119		
Dettes fiscales et sociales	33 418	33 418		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	43 149	43 149		
Produits constatés d'avance				
Total	163 687	130 687		33 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	-30 000			
(**) Dont envers les associés	43 149			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 43 149 euros.

Charges à payer

	Montant
Honoraires NP	4 277
Dettes provis. pr congés à payer	6 080
Charges sociales s/congés à payer	732
Formation continue CAP	854
Total	11 943

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 40 033 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	936		936
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 244	1 244	
Autres	35 646	35 646	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 206	2 206	
Total	40 033	39 097	936
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	900			900
Immobilisations corporelles	35 871	29 085		64 955
Immobilisations financières	914	22		936
Total	37 684	29 107		66 791
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	186	300		486
Immobilisations corporelles	8 277	8 914		17 191
Immobilisations financières				
Total	8 463	9 214		17 677
ACTIF NET				49 114

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		29 085		29 085
Apports				
Créations				
Réévaluations			22	22
Augmentations de l'exercice		29 085	22	29 107
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A'corps & beauté

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 174 445 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 5 652 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/06/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis suivant les dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 08 Septembre 2014 relatif au plan comptable général, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les Immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage Industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

A'corps & beauté
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 83 rue des 4 Eglises,
54000 NANCY
852 660 323 RCS NANCY

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le trente juin,
A dix-neuf heures,

Madame Linda DJELLAL,
demeurant 51 rue Emile Gallé, 54420 SAULXURES-LES-NANCY,

Associée unique de la société A'corps & beauté,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la Société, Madame Linda DJELLAL, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Rémunération de la Présidente,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, sur la base du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -5 651,86 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -5 651,86 euros
Imputée sur le compte « autres réserves »

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DÉCISION

L'associée unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DÉCISION

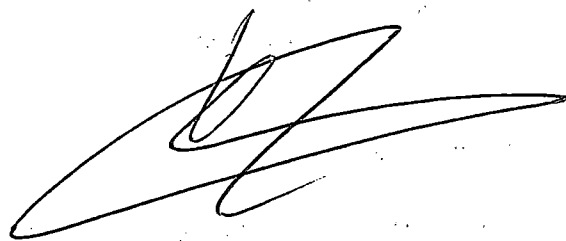
L'associée unique décide d'approuver la rémunération qu'elle a perçue au cours de l'exercice écoulé en qualité de Présidente, qui s'est élevée à un montant de 9 219,72 euros bruts.

CINQUIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Linda DJELLAL

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'LDJ', is written over the printed name 'Linda DJELLAL'.

A'corps & beauté
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 83 rue des 4 Eglises, 54000 NANCY
852 660 323 RCS NANCY

RAPPORT DE GESTION DE LA PRÉSIDENTE

Exercice clos le 31 décembre 2022

Madame Linda DJELLAL, associée unique et Présidente de la société A'corps & beauté, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2022, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Il conviendra de poursuivre l'activité tout en maintenant les frais de gestion à un juste niveau.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 187 727,51 euros contre 146 144,95 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 28,45%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 23 055,97 euros contre 33 772,27 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -31,73%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 51 185,00 euros contre 18 011,55 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 184,18%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 83 195,49 euros contre 89 248,49 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -6,78%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 4 203,68 euros contre 5 430,48 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -22,59%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à - 56 409,43 euros contre 47 333,40 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 19,17%.

Le montant des charges sociales s'élève à 3 692,13 euros contre 7 632,41 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -51,63%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 6 personnes contre 4 personnes à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de 50,00%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 9 213,59 euros contre 5 492,65 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 67,74%.

Le montant des autres charges s'élève à 192,82 euros contre 191,63 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,62%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 208 092,14 euros contre 173 340,61 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 20,05%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 2 691,34 euros contre 6 576,61 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -59,08%.

Compte tenu d'un résultat financier de -960,85 euros (-528,63 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 1 730,49 euros contre 6 047,98 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -71,39%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -7 906,35 euros contre 5,88 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde ainsi par une perte de - 5 651,86 euros contre un bénéfice de 6 930,86 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 174 444,50 euros contre 99 723,99 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 74,93%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir une perte de -5 651,86 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Perte de l'exercice : -5 651,86 euros
Imputée sur le compte « autres réserves »

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Il est indiqué qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

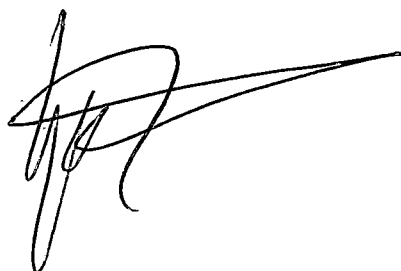
ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Rémunération de la Présidente

Il convient de statuer sur la rémunération de la Présidente.

Fait à NANCY

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by a long horizontal stroke.